



Blocage de facture suite litige

Par **Colin Fabrice**, le **16/04/2010** à **17:13**

Bonjour,

J'ai adressé 2 lettres avec AR au syndic qui sont restés sans réponses. Suite à des travaux de rénovation du parking aérien j'ai des infiltrations d'eaux liés à des mal façons. J'ai bloqué le paiement des factures tant que le syndic ne me répond pas.

En ai-je le droit? Quels sont mes recours pour ne payer les mal façons?

cordialement, merci pour votre aide.